

SMRD

# Inf'Eau

JOURNAL DU SAGE DRÔME ET DE SON CONTRAT DE RIVIERE



## BULLETIN SPECIAL SMRD

### Un nouveau périmètre pour le SMRD...

#### Sommaire :

- Un nouveau périmètre pour le SMRD...
- ... et de nouvelles missions.
- L'équipe
- Les actions en cours
- Les projets à venir
- Nous contacter

Pour recevoir ce bulletin bisannuel, merci de nous adresser un mail à : [info@smrd.org](mailto:info@smrd.org)

Courant 2008, il sera également disponible sur le site internet du SMRD.

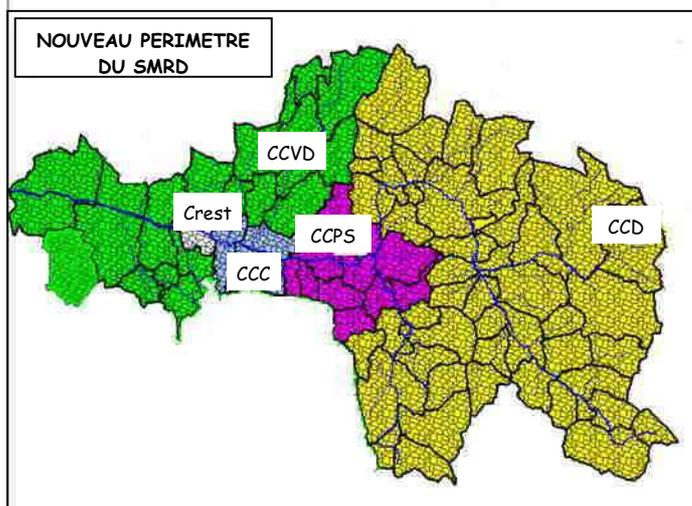
Depuis le 29 janvier 2007 et l'approbation de ses nouveaux statuts par Arrêté Préfectoral, le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD) est la structure compétente en matière d'entretien et de gestion des cours d'eau pour l'ensemble du bassin versant de la Drôme.

Ces nouveaux statuts sont le fruit de plusieurs années de réflexion et de procédure ayant abouti au transfert de compétences des collectivités locales du bassin versant vers le SMRD.

Celui-ci est donc désormais constitué des collectivités suivantes :  
 -le Département de la Drôme,  
 -la Communauté de Communes du Val de Drôme,

- la Communauté de Communes du Crestois,
- la Communauté de Communes du pays de Saillans,
- la Communauté des Communes du Diois,
- la Commune de Crest.

Le territoire est fixé aux 82 communes constituant le bassin versant, c'est-à-dire dont les eaux pluviales finissent par se retrouver dans la Drôme.



### ... et de nouvelles missions.

Avec ces nouveaux statuts, le SMRD se voit confier de nouvelles compétences :

- Des missions générales d'animation et de coordination d'une politique équilibrée de gestion de la rivière comme l'animation du SAGE et du Contrat de rivière et le suivi de l'Observatoire mis

en place par la CCVD.

- La réalisation des travaux d'entretien de la végétation des berges sur l'ensemble du bassin versant avec, en aval, l'appui de l'équipe d'entretien de la CCVD et, en amont, celui d'un prestataire de service.
- Des missions de conseil, d'as-

sistance pour les collectivités, associations, riverains qui souhaitent un appui pour des opérations de gestion, d'aménagement ou de mise en valeur des cours d'eau et des milieux aquatiques.

**SAGE** : Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux fixe les grands objectifs à atteindre au niveau d'un bassin versant (qualité de l'eau, aménagements, protection de la faune et de la flore, gestion de la ressource, protection des riverains, etc...);  
**Contrat de Rivière** : Le contrat de rivière est un programme d'actions permettant d'atteindre les objectifs prévus au SAGE.

**Alain**

**BABYLON :**

**Mission :** Directeur basé à Valence

**Déjà à son actif :** Chef du Service de la gestion de l'eau au Conseil Général,

**Signe particulier :** L'environnement, c'est son affaire.



**Bernard**

**BUIS :**

**Mission :** Président

**Déjà à son actif :** Conseiller Général de la Drôme, rapporteur du budget du département et élu sur le canton de Luc en Diois, à l'origine des sources de la Drôme....

**Signe particulier :** Aime négocier et convaincre !



**Agnès**

**BOUVERON :**

**Mission :** coordinatrice administrative et financière à Valence

**Antécédents :** Son expérience au sein du service de la gestion de l'eau du Conseil Général l'a amenée à contribuer au développement du SMRD dans sa nouvelle configuration.

**Signe particulier :** Elle aime les chiffres, et heureusement !



**Chrystel**

**FERMOND :**

**Mission :** animatrice du SAGE et du Contrat de Rivière et responsable du pôle technique de Saillans

**Antécédents :** Agronome spécialisée en environnement, elle a passé 10 années au service de la Politique Agricole Commune sur la gestion des contrôles par télédétection des déclarations agricoles et retrouve aujourd'hui une mission en environnement.

**Signe particulier :** Elle n'a pas peur de mener plusieurs projets en même temps.



**Fabrice**

**GONNET :**

**Mission :** technicien rivière amont basé à Saillans

**Antécédents :** Après un BTS, il se lance dans l'environnement (Parc du Vercors) et se spécialise en rivière en 2001. Après une expérience sur les rivières de Bretagne et de Haute Loire, il regagne sa Drôme d'origine en intégrant la CCD en 2005 pour occuper ses fonctions actuelles.

**Signe particulier :** Depuis tout petit il voulait travailler sur la rivière



**Marie**

**BOUDOT :**

**Mission :** secrétariat du siège technique à Saillans

**Antécédents :** Après une formation de secrétariat, elle occupe plusieurs postes en entreprises, au sein d'associations ou de collectivités dans différents domaines : Gestion administrative, accueil, comptabilité.....

**Signe particulier :** Du sang sicilien coule dans ses veines...



**Julien**

**NIVOU :**

**Mission :** technicien rivière aval basé à Saillans

**Antécédents :** Après une maîtrise IUP « ingénierie du développement territorial » à Grenoble, il intègre la CCVD pour occuper les mêmes fonctions, lui donnant aujourd'hui plus de 7 ans d'expérience sur notre rivière.

**Signe particulier :** A fond pour la rivière....



Et bien sûr Jean Marc TAVAN, et l'équipe rivière de la CCVD....



*Une pensée toute particulière à Gérard Milon qui nous a quitté cet automne. Le monde de la rivière Drôme se souviendra de ce qu'il a fait pour elle. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.*

## Le Plan Pluriannuel d'Entretien (PPE)

Depuis le début de l'année 2007, le SMRD est la structure compétente en matière d'entretien de la végétation des cours d'eau du bassin versant de la Drôme.

Un Plan Pluriannuel d'Entretien, programme de travaux sur 5 ans, permet de couvrir l'ensemble du cours de la Drôme et de ses principaux affluents sur 500 km et 127 tronçons de travaux.

Ce programme d'entretien, qui fait aujourd'hui l'objet d'une procédure de Déclaration d'Intérêt Général, bénéficie du soutien financier du Département de la Drôme et de l'Agence de l'Eau et ne sollicite aucun financement direct de la part des propriétaires riverains.

Ces travaux d'entretien de la végétation (abattage sélectif des arbres penchés ou en mauvais état sanitaire, élagage des branches basses, enlèvement sélectif des embâcles...) poursuivent à la fois un objectif hydraulique (stabiliser les berges et assurer

le bon écoulement des eaux) et un objectif de valorisation des milieux aquatiques (augmenter la biodiversité et mettre en valeur le paysage).

Sur l'aval du bassin versant, un certain nombre de cours d'eau ont déjà fait l'objet de travaux d'entretien et de restauration : la Drôme (traversée d'Aouste-sur-Sye), l'aval du Rieussec, la Blayne (commune de Piégros-la-Clastre), l'aval de la Lozière, la Drôme dans la traversée de la plaine de Vercheny ... Suivrons les travaux sur la Drôme dans la traversée de Livron/Loriol, le Contècle sur les communes de Chastel-Arnaud et Saillans et le Tierceron sur la commune de Mirmande.

Sur la partie amont du bassin versant, les travaux ont débuté et concernent le traitement de la Drôme sur les communes de La Bâtie-des-Fonds, Valdrôme, Les Prés, Beaurières et Charrens, le ruisseau des Prés sur la commune de Les Prés, le ruisseau de Chauranne sur la com-

mune de Beaurières, le Rif de Miscon sur la commune de Miscon, le Sarreymond et le Combeau sur la commune de Treschenu-Creyers et le ruisseau de Rossas dans la traversée de Valdrôme.

Des réunions d'information spécifiques sur ces opérations ont lieu avec les riverains avant chaque intervention.

*« stabiliser les berges et assurer le bon écoulement des eaux... augmenter la biodiversité et mettre en valeur le paysage »*



Une rivière bien entretenue.

## Le Programme d'Action et de Prévention contre les Inondations (PAPI)



Quand les éléments se déchaînent et qu'il faut se protéger de la colère de notre rivière.

En juin 2004, la candidature du SMRD pour la réalisation d'une étude pouvant déboucher sur un programme d'action et de prévention contre les inondations est retenue par le ministère de l'écologie et du développement durable, permettant de bénéficier de

financements exceptionnels.

Cette étude PAPI, réalisée sous maîtrise d'ouvrage du SMRD est largement complémentaire avec l'étude réalisée par les services de l'Etat pour la mise en place du Plan de Prévention des Risques Inondation

(PPRi).

En effet, si l'objectif des PPRi est de ne pas créer de nouvelles situations à risque, l'objectif de l'étude PAPI est d'apporter des pistes pour gérer les situations existantes et travailler sur une réduction de l'aléa.

Ces deux objectifs généraux et distincts, passent par les actions suivantes :

- Etudier les possibilités de reconquête de zones naturelles inondables,
- Etudier les enjeux socio-économiques justifiant la préservation ou le renforcement des mesures de protection contre les inondations et en déduire l'opportunité de conserver certains ouvrages de protection,
- Etudier le transit des maté-

riaux sur l'ensemble du bassin versant et proposer un plan de gestion (zones d'atterrissements, enfoncement du lit, ...),

- Etudier les modalités de communication à mettre en œuvre, faire prendre conscience du risque à la population.

Suite à l'appel à candidature lancé fin 2006, le bureau BCEOM (Montpellier) a été retenu pour l'étude. Ses résultats sont attendus début 2008 et doivent proposer un programme d'actions et de travaux élaboré sur plusieurs années.

*« gérer les situations existantes et travailler sur une réduction de l'aléa »*

## Les projets à venir

L'année 2008 sera marquée par la révision du **SAGE Drôme** et le lancement d'un nouveau **Contrat de Rivière**. En effet, ce dernier programme s'est achevé en 2006 tandis que le SAGE a déjà dix ans. Il faut maintenant partir sur de nouveaux objectifs. La révision du SDAGE Rhône Méditerranée (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'eau) et la nouvelle Directive Cadre Eau (DCE) nous aideront dans cette tâche.

Si de gros progrès ont pu être faits pour la qualité de l'eau et la préservation de notre rivière, il ne faudra pas relâcher nos efforts en ce sens.

Par ailleurs, d'autres problèmes qui n'existaient pas ou peu il y a dix ans émergent

avec les changements climatiques et l'évolution de nos usages : il s'agit de la gestion de la ressource en eau, aussi bien pour les besoins de l'agriculture, que pour l'alimentation d'eau potable. Ce problème fera probablement partie des points forts dans les discussions à venir.

Et puis il faut apprendre à partager cette rivière de façon à ce que tout le monde puisse l'apprécier à sa façon. Une baignade rafraîchissante, une descente sportive, un moment de détente au bout d'une canne à pêche ou tout simplement le vol d'une libellule ... autant de scènes qui participent à la beauté de la Drôme et de ses affluents !



Quiétude en bord de Drôme...

## Nous contacter

### SMRD Siège technique de Saillans

Place Maurice Faure  
26340 Saillans  
Téléphone : 04 75 21 85 23  
Télécopie : 04 75 21 38 35  
Messagerie : info@smrd.org

*Ou plus directement :*

*Chrystel FERMOND, chargée de mission :*  
04 75 21 85 85

*Julien NIVOU, technicien aval :*  
04 75 21 85 83  
ou 06 83 62 42 91

*Fabrice GONNET, technicien amont :*  
04 75 21 85 84  
ou 06 87 88 13 38

*Marie BOUDOT, secrétaire : 04 75 21 85 23*

Editeur, maquette, rédaction,  
photos : SMRD

Impression : Imprimerie Cayol

Ce numéro a été édité en  
18000 exemplaires.



LE DÉPARTEMENT



### SMRD Siège Administratif de Valence

Sous la Présidence de Bernard BUIS

Hôtel du Département  
26026 Valence Cedex

Téléphone : 04 75 79 26 95

*Ou plus directement :*

*Alain BABYLON, Directeur :*  
04 75 79 26 55

*Agnès BOUVERON, coordinatrice :*  
04 75 79 26 95

